

AVIS PUBLIC

Adoption du Programme Triennal d'Immobilisations 2023, 2024 et 2025

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée QU' :

À une séance extraordinaire qui aura lieu le mercredi 21 décembre 2022, le Programme triennal d'immobilisations (PTI) de la Municipalité de Grosse-Île sera déposé pour adoption.

Cette séance se tiendra à la salle de conférence municipale, située au 1-006, chemin Jerry, Grosse-Île à 16h00.

Donné à Grosse-Île
Ce 12^e jour de décembre 2022

Maxine Matthews
Maxine Matthews
Greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Maxine Matthews, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Grosse Île, certifie sur mon serment d'office avoir publié cet avis public ce 12^e jour de décembre 2022 sur le site internet de la Municipalité (www.mungi.ca) et en affichant une copie de celui-ci aux endroits suivants : Carla's Grocery et le Centre Communautaire de Grosse Ile.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 12^e jour de décembre 2022.

Maxine Matthews
Maxine Matthews
Greffière-trésorière adjointe